

Chèque-cadeau

10\$

Applicable à l'achat
de produits admissibles*.

Date :

Signature autorisée :



* À l'exception des médicaments sous la responsabilité du pharmacien, des cartes-cadeaux, des médicaments en vente libre-service, des cartes prépayées, des billets de loteries, des titres de transport et du comptoir postal. Non monnayable.

Valide exclusivement à la succursale :

Annabelle Giroux et Philippe Drouin

310, boul. Nilus-Leclerc, L'Islet ■ 418 247-3978